



Récidive stupéfiants + alcool + excès de vitesse

Par **Pietons25300**, le **20/10/2021** à **01:47**

Bonjour

Merci à ceux qui prendront la peine de lire et surtout de bien vouloir m'éclairer.

J'explique la situation dans ses grandes lignes :

- mai 2019 => contrôle positifs aux stupéfiants (suspension),
- janvier 2020 => visite médicale favorable, restitution du permis pour une durée d'un an,
- janvier 2021 => seconde visite favorable, reconduction pour 1 an,
- juin 2021 => contrôlé positif aux stupéfiants, positifs à l'alcool et en excès de vitesse supérieur à 50 km/h.

Je me doute que, pour les stupéfiants, je suis considéré comme récidiviste mais concrètement, quels sont les risques et/ou sanctions appliqués pour ce genre d'accumulation de délits ? amende ? prison ? bracelet électronique ? saisie du véhicule ?

Sachant que c'est déjà mon second permis, le premier obtenu en 2010 a déjà été annulé, 6 mois après, pour alcoolémie.

Merci à tous.

Par **Tisuisse**, le **20/10/2021** à **06:49**

Bonjour,

C'est simple, votre avocat vous expliquera tout ça parce que vous avez tout intérêt à prendre un avocat pour "limiter la casse".

Par **Marck.ESP**, le **20/10/2021** à **07:58**

Bonjour

En effet, à part vous dire de faire profil bas devant vos juges, nos infos ou "conseils" n'apporteront pas grand chose...

Par expérience, je me permets d'ajouter que la police sait qui contrôler et statistiquement quand et où... La seule planche de salut pour le futur est de convaincre de ne pas prendre le volant en ayant consommé de l'alcool et ne pas oublier que le THC reste détectable très très longtemps...

<https://www.drogues-info-service.fr/Tableau-des-durees-de-positivite>

Bonne chance quand même